

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du 18 avril 2015 Lycée français Alioune Blondin Beye de Luanda

L'assemblée générale extraordinaire de l'association de l'Ecole Française de Luanda s'est réunie le 18 avril à partir de 10h à l'école française de Luanda.

Ordre du jour de cette assemblée :

- **Présentation du projet d'agrandissement LFL2015**

Sont présents :

Megan Brechet Amamou, Claire Van Den Brouck, Amelia Neto, Lamia Mouton, Gaël Bellet-Brissau, Olivier Bernard, Denis Dravet, en tant que membres du CA.

Mr le proviseur François Fachan en tant que représentant de l'établissement.

Mr Raymond Chaffort en tant que représentant de l'Ambassade.

1/ Projet LFL2015, contexte et objectifs (Claire Van Den Brouck)

- Ce projet est le résultat de 2 années de consultations menées entre les membres de la direction, les enseignants et les parents d'élèves.
- L'objectif de cet agrandissement n'est pas du tout lié à une quelconque augmentation des effectifs. Ce projet a pour but d'améliorer les conditions d'enseignement.
- 3 besoins principaux ont été définis sur la base de l'organisation et des problèmes actuels.
 - o 1^{er} problème : les accès. Une seule entrée pour tout le monde, problème de sécurité, d'attroupements, et entrée très petite, pas très agréable pour les parents qui attendent leurs enfants dans la rue.
⇒ Donc améliorer les accès.
 - o 2^e problème : les salles de classe. La partie Collège/lycée est partagée entre les salles dites « scientifiques » et les préfabriqués.
⇒ Donc objectif d'avoir suffisamment de salles de classe pour accueillir les élèves en petits groupes principalement pour les langues.
 - o 3^e problème : installations sportives, loisirs/détente. Actuellement grand terrain de sport, petit terrain/préau et vestiaires, toute petite salle de musculation, pas vraiment de salle polyvalente pour les activités périscolaires, pas de salle climatisée de motricité pour les plus petits. Et pour la partie détente et restauration, actuellement les élèves mangent un peu partout dans l'école et surtout du côté du Pêché Mignon.
⇒ Donc aménager des coins de restauration plus nombreux et plus agréables et climatisés.

L'AEFL a confié le projet à 2 cabinets d'architectes (consortium franco-angolais) qui ont travaillé ensemble pour concrétiser le programme établi.

2/ Présentation du projet par les architectes (Suzana Guimarães & Martin Duplantier)
(voir document de présentation ci-joint)

- Les réglementations angolaise et française pour les établissements scolaires ont été suivies.
- Selon la structure du terrain où se trouve l'école, 2 possibilités se sont présentées : soit l'espace des préfabriqués, soit l'espace de l'actuel préau de sport.
Selon la loi angolaise, on ne peut pas construire de bâtiment à cet emplacement car besoin de 3m de recul du mur d'enceinte de l'école. A cela s'ajoute le bruit de la rue à certains horaires en particulier.
- Donc il ne restait que la possibilité de l'actuel préau de sport :
 - o Actuellement espace pas satisfaisant pour les profs de sport.
 - o Espace suffisant, et optimisation foncière étant données les contraintes liées à Luanda.
 - o Pas de règle stricte de recul par rapport à l'école portugaise.
 - o Très bon emplacement pour la ventilation croisée. Avec vue sur le jardin de l'école portugaise, et brise qui va traverser de ce jardin vers notre bâtiment.
 - o Possibilité de construction sans arrêter les cours en utilisant les préfabriqués durant la période des travaux.
 - o Point important avec ce nouveau bâtiment qui va recevoir le collège/lycée, possibilité de séparation dans la cour de récréation pour ne pas mélanger les grands et les petits, chacun son espace.
- Présentation des principes d'architecture tropicale pris en compte pour ce projet : coût moins élevé, aération/ventilation naturelle, pilotis, protection solaire avec orientation vers le terrain de sport et enveloppe extérieure capable de filtrer les rayons du soleil.
 - o Proposition pour les entrées : 2 entrées distinctes pour les maternelles/primaires et les collège/lycée. Chaque entrée est équipée de 2 portails. Espace plus grand pour les petits (maternelles/primaire). Présence d'un gardien aux entrées. Espace agréable et ombragé pour l'attente des parents. 1 entrée obligatoire pour les pompiers. Scinder les flux entre deux sas.
 - o Présentation du rez-de-chaussée sur pilotis.
Côté Maternelles, un espace polyvalent ouvert sur la cour des maternelles qui peut accueillir les spectacles. Juste à côté de cet espace une grande salle de motricité climatisée.
Côté Collège/Lycée, un pôle cafétéria avec locaux techniques à l'arrière, en extérieur mais couvert, protégé du soleil. Ensemble du bâtiment desservi par deux escaliers. On conserve l'usage du terrain de sport, encaissé d'1m20 ce qui permet de développer des petites tribunes de chaque côté. A l'arrière, stockage et vestiaires directement en contact avec espace sportif.

- 1^{er} étage : salle de musculation et salle polyvalente (activités périscolaires), séparation avec porte mobile donc possibilité d'ouvrir un grand espace pour les réunions. Salle de restauration libre climatisée (au-dessus de la cafétéria extérieure). Salles de classe de 30 ou 16 élèves avec espaces autres comme salle des profs, psychologue, bureau des surveillants et sanitaires.
 - 2^e et 3^e étages : Salles de classes de 30 ou 16 élèves (au total 8 grandes salles et 8 petites salles sur tout le bâtiment). Une grande salle dédiée en particulier à la musique et une autre à l'informatique.
 - Vue des façades extérieures, mur de verdure, éléments verticaux en bois pour permettre de conserver la façade ouverte pour la ventilation, couloirs très larges pour favoriser les rencontres et le passage.
 - Vue couloir avec mur des casiers, large circulation, au bout on devine l'escalier.
- Choix des matériaux et couleurs.
Mélange des cultures, intégration dans le contexte africain par le type de revêtement (le bois) et la couleur ocre.
- Critères de choix des matériaux selon un budget défini. Par ailleurs le lycée français n'est pas une entreprise de maintenance donc matériaux robustes et pérennes. Donc pas uniquement le cout d'investissement mais aussi le cout d'entretien à terme. Plus problématique de la disponibilité locale pour importer le minimum et pouvoir à terme prévoir remplacement/maintenance. Critère des qualités intrinsèques des matériaux, capacité de développer des espaces qui ne seront pas surchauffés.
 - Enveloppe extérieure en béton architectonique, lames verticales en bois massif et local, garde-corps métalliques.
 - Mur végétal avec essences locales.
 - Porte coulissant métallique pour accéder au préau des maternelles.
 - L'ensemble des murs intérieurs des parties communes (couloirs, escaliers) sont recouverts d'un enduit ocre et les sols sont en béton ciré.
 - Casiers métalliques.
 - Intérieur des classes (pas d'images) : pour créer un contraste avec les couloirs, au sol linoléum clair et facile d'entretien, murs peints clairs, agréables, apaisés, faux plafonds acoustiques pour bonne écoute et confort optimum, dimensions plus carrées que rectangulaires et longues pour rapprocher prof et élèves, placards bois clairs pour intégrer les climatisations et/ou rangements.

3/ Planning et financement (Gaël Bellet Brissau)

- Après le travail des architectes, le budget estimé non consolidé (car les plans n'ont pas encore été soumis aux sociétés de construction civile, et seulement ensuite nous aurons un chiffre définitif) s'élève à 8,5 millions de USD pour la construction complète ainsi que l'aménagement et l'équipement en mobilier de tout le nouveau bâtiment.
- Financement :
 - o Projet en discussion depuis plusieurs années, ce qui a permis à l'école de pouvoir constituer une réserve, donc 1/3 du financement sera couvert grâce à ces réserves/fonds propres de l'école d'environ 2,5 millions de USD pour démarrer le projet.
 - o Une partie financée par un prêt bancaire estimé à 2,5 millions de USD.
 - o Pour clore le financement, nous comptons sur la contribution de sociétés qui représentent la plus grosse proportion des élèves de l'école. Le projet leur sera présenté afin de les convaincre de nous aider dans la mesure du possible, et de participer au développement de l'école. En cas de refus de leur part, nous avons l'idée de leur demander en contrepartie un préfinancement des écolages sur les années à venir.
- Point important : il n'y a pas d'augmentation des écolages liée au projet actuel, contrairement à certains projets présentés les années précédentes. L'augmentation périodique des écolages n'a rien à voir avec le projet d'agrandissement de l'école.

4/ Questions

- *Q1 : Projet présentée avec structure béton/bois, avez-vous d'autres options avec immeuble fermé compte-tenu de la poussière et des pluies?*
Gaël : Les architectes y ont pensé, éventuellement panneaux pivotants pour ouvrir/fermer en fonction des intempéries, mais coût plus élevé et utilisation compliquée, et malheureusement risque de dégradation rapide par les élèves. Donc les lames de bois seront fixes et orientées d'une certaine manière.
Claire : Par ailleurs le problème de fermer totalement est que cela implique de climatiser, et donc coût très élevé.
- *Q2 : Escaliers ok, mais quelle accessibilité pour les handicapés ?*
Claire : Un ascenseur est prévu, pas en fonctionnement libre au quotidien pour tous les élèves, mais pour les agents d'entretien, et en cas de besoin pour des élèves à motricité réduite.

- *Q3 : Le budget est passé de 5 à 8,5 millions de \$, ce n'est pas rien ?*
 Claire : Le montant de 8,5 millions de \$ inclut également le mobilier etc, ce qui n'était pas le cas auparavant, à cela s'ajoute le contexte économique actuel (a priori à notre avantage si ça s'améliore).

- *Q4 : Les travaux auront lieu pendant les cours, quelle solution ?*
 Claire : Il est impossible de faire les travaux uniquement pendant les vacances, mais on peut utiliser les vacances pour optimiser le planning et faire le plus gros et les travaux qui impliquent le plus de nuisances. Ensuite les préfabriqués seront conservés pendant la durée des travaux. Donc les principales parties touchées sont les installations sportives, pour lesquelles nous avons déjà pensé à des solutions de repli pour continuer à faire du sport, et éventuellement partager des terrains avec des écoles proches pour continuer les activités sportives.

- *Q5 : Quel est le planning, la date de démarrage des travaux ?*
 Claire : La consultation des entreprises de construction se fera courant mai 2015 pour avoir des réponses d'ici fin mai. Idéalement nous aimerions commencer les travaux cet été afin de profiter de juillet/aout pour effectuer les travaux les plus nuisibles. Délai de 2 ans jusqu'à finalisation (en prenant en compte les vacances et l'occupation du site pendant la durée des travaux).

- *Q6 : Qui va décider pour les entreprises de construction ?*
 Claire : Les entreprises n'ont pas encore été toutes identifiées. Le choix se fera en collaboration avec les architectes, les personnes qui ont travaillé sur le projet et le CA pour valider l'aspect financier.

- *Q7 : Le planning semble un peu court (autorisations, choix de l'entreprise) ?*
 Claire : Notre planning est optimiste. Les entreprises qui seront consultées sont de grosses structures. Nous avons ciblé des entreprises qui ont la capacité de nous répondre en 3 semaines.
 Suzana : Le projet est simple, le concours sera lancé la semaine prochaine, et 1 mois c'est suffisant.

- *Q8 : Quel est le problème de la climatisation ?*
 Claire : Souhait de ne pas alourdir le coût de construction en faisant une climatisation complète des couloirs etc. Mais l'ensemble des salles de classe sera climatisé.

- *Q9 : Quels sont les délais pour obtenir la licence de construction ?*
 Suzana : La procédure a déjà été amorcée, la plupart des documents sont prêts.
 Megan : Souhait de présenter le projet aux parents avant d'avancer sur les procédures administratives.

- *Q10 : Normes de sécurité ?*
 Suzana : Tout a été prévu pour répondre aux normes angolaises pour la construction et pour les établissements d'enseignement.

- *Q11 : Quels sont les travaux extérieurs, et au niveau du stationnement ?*
 Claire : Au niveau de l'entrée, il y aura un bâtiment complet avec un espace d'attente pour les parents à l'intérieur de l'école et non plus sur le trottoir.
 Côté rue/stationnement, nous ne prévoyons rien du tout, cela ne nous appartient pas.
- *Q12 : Les entreprises pour le financement ont-elles déjà été contactées ?*
 Claire : Nous avons déjà contacté les entreprises de manière informelle, elles sont plutôt favorables, et la semaine prochaine nous prévoyons de leur faire des présentations.
- *Q13 : Et pourquoi ne pas envisager des dons privés ?*
 Claire : oui tout à fait envisageable !
- *Q14 : Concernant les écolages il me semble que lors de la dernière réunion, une partie de l'augmentation était imputée au projet.*
 Claire : Non pas d'augmentation des écolages directement liée au projet.
 Olivier : Les frais d'écolages ont sans doute augmenté un peu plus que nécessaire ces dernières années en vue de ce projet afin de donner une capacité de financement au lycée. Par le passé, on a pu noter plusieurs facteurs d'augmentation comme l'effet de change notamment. Actuellement les écolages sont fixés en Kwanzas, donc si dévaluation importante de la monnaie, cela pourrait impacter les écolages pour compenser les factures en Euros (AEFE, profs).
- *Q15 : Concernant le pourcentage de financement par les entreprises, avez-vous pensé à leur demander plus ?*
 Claire : oui vous avez raison, pas de montant fixé pour le moment.
- *Q16 : L'estimation du coût du projet a été basée sur des acquisitions locales uniquement ?*
 Claire : Approvisionnement majoritairement local, mais certains mobiliers seront importés, cet aspect est en cours d'optimisation.
- *Q17 : Quand aurons-nous des informations concernant les prochaines étapes ?*
 Claire : Sans doute au cours de la dernière AG du mois de juin avec une bonne vision des entreprises qui auront répondu à l'appel d'offre.
- *Q18 : Prévoyez-vous d'exposer une maquette ? Et prévoyez-vous de recueillir les commentaires des élèves ?*
 Claire : Les élèves ont le droit de venir aux AG. Une maquette est en préparation par les architectes, elle est en cours de finalisation et sera en exposition dans l'école.

56 familles sont représentées. Le quorum de 50% des familles n'est pas atteint, mais comme aucune décision ne requiert de vote à l'issue de cette Assemblée Générale Extraordinaire, il n'est pas nécessaire pour la présidente de l'AEFL de convoquer une nouvelle assemblée générale pour délibérer valablement.

Possibilité de contacter l'AEFL pour toutes questions et suggestions par mail :
ape2lfl@gmail.com

L'ordre du jour étant terminé et aucune autre question n'étant soulevée, la présidente remercie tous les participants et la séance est levée.

La présidente :

Deux membres du Conseil présents :